

DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF
À SA SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME SESSION

Alger (Algérie), 20 et 21 novembre 2006

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. Ordre du jour	2
2. Liste des décisions	4
3. Décisions prises par le Conseil	6
4. Liste de participants	24

1. ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Communication du Président
3. Rapport du Secrétaire général
4. Questions administratives, financières et statutaires
 - a) Rapport du Secrétaire général sur la situation financière
 - b) Application des dispositions de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts
5. Admission à la qualité de Membre
6. Coopération avec le système des Nations Unies
 - a) Participation aux mécanismes de coordination du système
 - b) Acceptation de la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées
 - c) Comité mixte de siège
7. Programme général de travail
 - a) Rapport sur la mise en œuvre et sur l'évaluation du programme général de travail pour la période 2006-2007
 - b) Lignes directrices pour l'élaboration du projet de programme de travail et de budget pour la période 2008-2009 : débat d'orientation et procédure d'élaboration
 - c) Cinquième Forum international pour les parlementaires et autorités locales
8. Rapport d'étape sur l'évaluation et la gestion des risques
9. Rapport sur l'état d'avancement du programme ST-EP
10. Membres affiliés
 - a) Rapport du Président
 - b) Rapport du Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié

11. Structure de la dix-septième session de l'Assemblée générale
12. élection du bureau du Conseil pour l'année 2007
13. Lieu et dates de la quatre-vingtième session du Conseil exécutif
13. Examen et adoption des projets de décision de la soixante-dix-neuvième session du Conseil exécutif

2. LISTE DES DÉCISIONS

<u>N° de la décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
1(LXXIX)	Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	6
2(LXXIX)	Communication du Président (point 2 de l'ordre du jour)	6
3(LXXIX)	Rapport du Secrétaire général (point 3 de l'ordre du jour)	7
4(LXXIX)	Questions administratives, financières et statutaires a) Rapport du Secrétaire général sur la situation financière (point 4 a) de l'ordre du jour).....	9
5(LXXIX)	Questions administratives, financières et statutaires b) Application des dispositions de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts (point 4 b) de l'ordre du jour)	10
6(LXXIX)	Admission à la qualité de Membre (point 5 de l'ordre du jour)	11
7(LXXIX)	Coopération avec le système des Nations Unies a) Participation aux mécanismes de coordination du système (point 6 a) de l'ordre du jour)	12
8(LXXIX)	Coopération avec le système des Nations Unies b) Acceptation de la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées (point 6 b) de l'ordre du jour).....	13
9(LXXIX)	Coopération avec le système des Nations Unies c) Comité mixte de siège (point 6 c) de l'ordre du jour).....	13
10(LXXIX)	Programme général de travail a) Rapport sur la mise en œuvre et sur l'évaluation du programme général de travail pour la période 2006-2007 (point 7 a) de l'ordre du jour).....	14
11(LXXIX)	Programme général de travail b) Lignes directrices pour l'élaboration du projet de programme de travail et de budget pour la période 2008-2009 : débat d'orientation et procédure d'élaboration (point 7 b) de l'ordre du jour).....	15

<u>N° de la décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
12(LXXIX)	Programme général de travail c) Cinquième Forum international pour les parlementaires et autorités locales (point 7 c) de l'ordre du jour).....	16
13(LXXIX)	Rapport d'étape sur l'évaluation et la gestion des risques (point 8 de l'ordre du jour)	16
14(LXXIX)	Rapport sur l'état d'avancement du programme ST-EP (point 9 de l'ordre du jour)	17
15(LXXIX)	Membres affiliés a) Rapport du Président (point 10 a) de l'ordre du jour) .	18
16(LXXIX)	Membres affiliés b) Rapport du Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié (point 10 b) de l'ordre du jour)	20
17(LXXIX)	Structure de la dix-septième session de l'Assemblée générale (point 11 de l'ordre du jour)	20
18(LXXIX)	Élection du Bureau du Conseil pour l'année 2007 (point 12 de l'ordre du jour)	21
19(LXXIX)	Lieu et dates de la quatre-vingtième session du Conseil exécutif (point 13 de l'ordre du jour)	22
20(LXXIX)	Remerciements au pays hôte	22

3. DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL

CE/DEC/1(LXXIX)

Adoption de l'ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour
(documents CE/79/1 prov. et CE/79/1 prov.annot.)

Le Conseil exécutif

Décide d'adopter l'ordre du jour de sa soixante-dix-neuvième session tel que proposé.

.....

CE/DEC/2(LXXIX)

Communication du Président

Point 2 de l'ordre du jour
(document CE/79/2)

Le Conseil exécutif,

Ayant entendu la communication de son Président, S.E. M. Tijani Haddad, Ministre du tourisme de la Tunisie,

1. L'en remercie ;
2. Partage les vues de son Président sur l'importance du tourisme et son apport au processus de développement économique et social, dans le cadre des Objectifs de développement du millénaire des Nations Unies ;
3. Prend note des suggestions de son Président sur la création de groupes de travail au sein des Commissions régionales en vue d'examiner les questions spécifiques à chacune des régions et du souhait de plusieurs membres du Conseil d'établir une liaison entre les activités des diverses Commissions régionales et demande que lesdites Commissions fassent connaître leurs propositions en la matière ;

4. Fait siennes ses appréciations quant aux nouveaux défis que connaît le secteur, tels que le développement durable, les nouvelles technologies de l'information et les conseils aux voyageurs ;
 5. Convient avec lui que le tourisme constitue un des facteurs clé en vue de l'établissement d'un dialogue entre les cultures ;
 6. Remercie chaleureusement la Tunisie pour l'appui que ce pays apporte à l'Organisation, et
 7. Exprime également sa gratitude au Portugal, Vice-Président du Conseil, pour sa précieuse contribution à ses travaux.
-

CE/DEC/3(LXXIX)

Rapport du Secrétaire général

Point 3 de l'ordre du jour
(document CE/79/3 Rev.1)

Le Conseil exécutif,

Ayant entendu le rapport présenté par le Secrétaire général et en ayant débattu,

1. Remercie le Secrétaire général pour sa présentation structurée autour de dix grands défis à venir qui se présentent dans le cadre du programme de travail 2007-2008 ;
2. Se félicite de la diffusion et de l'application progressive par un nombre croissant de pays, du compte satellite du tourisme qui permet de disposer d'un langage commun d'analyse des statistiques en vue d'une meilleure appréciation de l'importance économique de ce secteur, convient d'organiser une nouvelle conférence à ce sujet en 2008, et prend note de l'intérêt du Qatar et de l'Indonésie pour recevoir une telle manifestation ;

3. Prend note avec satisfaction des activités menées à bien en matière de développement durable du tourisme pour maîtriser la gestion des sites et des infrastructures face au retour d'une croissance forte du tourisme et pour mettre en œuvre la libéralisation souhaitable des échanges de service ;
 4. Accueille favorablement la proposition du Secrétaire général de convoquer une deuxième conférence sur le tourisme et les changements climatiques, dont les conclusions pourraient, le cas échéant, être présentées lors de la réunion ministérielle prévue à l'occasion du Marché mondial du tourisme de Londres en 2007 ;
 5. Partage les vues du Secrétaire général quant aux valeurs de paix et de dialogue sur lesquelles le tourisme doit être fondé et l'encourage à continuer à les promouvoir en convoquant une grande conférence sur le thème « Tourisme, religions et dialogue des cultures » qui se tiendra, en 2007, en Espagne, dans le cadre de l'« Alliance des civilisations » préconisée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ;
 6. Fait sienne son analyse de l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le secteur du tourisme et constate avec satisfaction que cette priorité est désormais inscrite au programme de travail de l'OMT ;
 7. Salue l'engagement croissant de l'Organisation dans la lutte contre la pauvreté et la création d'emplois au travers d'un développement durable du tourisme ;
 8. Prend acte des réflexions du Groupe stratégique et des Membres affiliés sur les voies et moyens de donner une nouvelle impulsion au partenariat public-privé et charge le Secrétaire général de lui rendre compte des suites qui leur seront données ;
 9. Note avec intérêt des mesures prises par le Secrétaire général pour la prévention des risques et approuve la suggestion d'étudier la faisabilité d'un instrument juridique approprié pour traiter, face à la multiplication des contraintes pour le secteur, de la facilitation des déplacements touristiques, et décide de créer un groupe de travail à composition non limitée sur la question, et
 10. Prend note des changements intervenus et de ceux prévus dans la structure du Secrétariat pour répondre aux évolutions du monde et aux besoins exprimés par les Membres.
-

CE/DEC/4(LXXIX)

Questions administratives, financières et statutaires

a) Rapport du Secrétaire général sur la situation financière

Point 4 a) de l'ordre du jour
(documents CE/79/4 a), CE/79/4 a) Add.1)

Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance du rapport du Secrétaire général sur la situation financière de l'Organisation présenté conformément au paragraphe 6 de l'article 14 du Règlement financier,

1. Prend note du niveau exceptionnel de recouvrement des contributions de l'année en cours ;
 2. Prend également note avec satisfaction du fait que depuis la date de sa dernière session, vingt-cinq Membres effectifs ont réglé, en tout ou en partie, leurs arriérés de contributions ;
 3. Constate que, conformément à la recommandation de l'Assemblée figurant dans sa résolution 496(XVI), les recettes et les dépenses prévues pourront garantir l'équilibre financier de l'exercice en cours et que cet équilibre n'est pas menacé par l'écart modéré par rapport au plan de dépenses pour 2006, conséquence, pour l'essentiel, de l'intense programme d'activités réalisé cette année ;
 4. Demande au Secrétaire général que les plans de dépenses annuels se rapprochent autant que faire se peut, des crédits et des dépenses votés dans le cadre du budget ;
 5. Prie instamment les Membres qui ne se sont pas encore acquittés de leurs obligations financières de prendre les mesures nécessaires pour régler leur contribution de 2006 avant la clôture des comptes de l'exercice ;
 6. Prend note avec satisfaction du niveau des contributions volontaires reçues et des projets réalisés grâce à elles ;
 7. Remercie en particulier le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne de sa généreuse contribution pour la création, à Bonn, d'un Bureau de projets pour le développement durable du tourisme, qui se consacrera à l'aide aux pays victimes du tsunami, et le territoire de Macao (Chine) pour l'aide apportée à l'Indonésie après le tremblement de terre ayant affecté la région de Yogyakarta, et
 8. Engage les pays membres ainsi que les organisations et entreprises s'occupant de tourisme à contribuer avec de nouveaux apports au développement durable de cette activité dans le monde et à la lutte contre la pauvreté.
-

CE/DEC/5(LXXIX)

Questions administratives, financières et statutaires**b) Application des dispositions de l'article 34 des Statuts
et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts**

Point 4 b) de l'ordre du jour
(documents CE/79/4 b) et CE/79/4 b) Add.1)

Le Conseil exécutif,

Sachant que les dispositions de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts s'appliquent actuellement à vingt-six Membres effectifs,

1. Invite les Membres se trouvant sous le coup de ces dispositions à respecter leurs engagements, au besoin en proposant un échelonnement du règlement de leurs arriérés de contributions ;

Informé de l'exemption temporaire de l'application des dispositions de l'article 34 des Statuts et/ou du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts dont jouissent certains Membres sur décision de l'Assemblée générale à sa seizième session,

2. Prend note avec satisfaction du fait qu'à la date de la présente session, les Membres effectifs Ghana et Kazakhstan ne sont plus sous le coup des dispositions du paragraphe 13, puisqu'ils ont réglé partiellement le montant de leurs arriérés ;
3. Prend également note que le Membre effectif Cambodge n'est plus passible de l'application des dispositions du paragraphe 13 des Règles de financement puisqu'il a présenté un plan de paiement de ses arriérés ;
4. Prend acte avec satisfaction que les Membres effectifs Costa Rica, El Salvador, Mongolie, Nicaragua, Pérou et Rwanda ont respecté jusqu'en 2006 les accords conclus ;
5. Constata que les Membres effectifs Géorgie et Yémen ont respecté partiellement jusqu'en 2006 les accords conclus ;
6. Demande au Secrétaire général de rappeler aux Membres n'ayant pas encore respecté les accords conclus ou ne l'ayant fait que partiellement, que l'exemption temporaire de l'application des dispositions en question est subordonnée au respect intégral du plan de paiement convenu ;

Rappelant sa décision CE/DEC/7(LXXVIII),

7. Exprime sa satisfaction du fait que l'Iraq et le Secrétariat ont entamé des négociations au sujet des arriérés de contributions de ce pays ;
8. Note toutefois que, l'Iraq, n'ayant pas encore réglé sa contribution à l'OMT pour 2006, demeure sous le coup des dispositions du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts et de l'article 34 des Statuts, et l'encourage à se mettre rapidement en règle ;

Ayant connaissance du fait que la Mauritanie a réglé en partie sa contribution pour 2006,

9. Engage ce pays à lui soumettre un plan de paiement de ses arriérés à sa quatre-vingtième session ;

Ayant entendu les déclarations effectuées par les Chefs de délégation de la Guinée et du Mali,

10. Remercie ces deux pays pour s'être engagés à s'acquitter de leurs contributions dans les meilleurs délais, afin de respecter les plans de paiement qu'ils ont souscrits auprès de l'Organisation.

.....
CE/DEC/6(LXXIX)

Admission à la qualité de membre

Point 5 de l'ordre du jour
(document CE/79/5)

Le Conseil exécutif,

Ayant été saisi du rapport du Secrétaire général sur cette question,

1. Prend note des contacts maintenus par le Secrétariat avec les pays qui ont montré un intérêt pour rejoindre l'Organisation, ainsi que des démarches entreprises auprès d'États non membres en vue de leur éventuelle adhésion, et
 2. Charge le Secrétaire général de poursuivre activement ces démarches et de l'informer des suites données à sa prochaine session.
-

CE/DEC/7(LXXIX)

Coopération avec le système des Nations Unies**a) Participation aux mécanismes de coordination du système**

Point 6 a) de l'ordre du jour
(documents CE/79/6 a), CE/79/6a) Add.1 et document de Conférence)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le document CE/79/6 a),

1. Note avec satisfaction la participation régulière de l'OMT aux différents mécanismes de coordination du système des Nations Unies, en particulier au Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS), au Comité de haut niveau sur les programmes (HLCP), à celui sur la gestion (HLCM), à la réunion du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), ainsi qu'aux réunions d'autres instances du Système des Nations Unies ;
2. Demande au Secrétaire général de continuer à lui rendre compte, lors de ses prochaines sessions, de la participation de l'Organisation aux mécanismes de coordination du système ;

Ayant pris connaissance de l'additif à ce document,

3. Remercie le Secrétaire général d'avoir diffusé l'important rapport du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la protection de l'environnement, ainsi que de ses propres observations sur ce document ;
 4. Apporte son appui à ces observations et charge le Secrétaire général de le tenir informé des suites éventuelles apportées par l'Assemblée générale des Nations Unies dans ce domaine, et
 5. Attend avec intérêt les contributions que ses membres souhaiteront peut-être transmettre à ce sujet au Secrétaire général.
-

CE/DEC/8(LXXIX)

Coopération avec le système des Nations Unies

**b) Acceptation de la Convention sur les privilèges et immunités
des institutions spécialisées**

Point 6 b) de l'ordre du jour
(document CE/79/6 b))

Le Conseil exécutif,

Ayant été saisi du document relatif à l'acceptation du projet d'annexe de la Convention relative à l'Organisation mondiale du tourisme,

1. Constate que le Conseil économique et social n'a pas été en mesure d'examiner le projet d'annexe que lors de ses sessions de juillet et d'octobre 2006 ;
 2. Prend note que l'ECOSOC devrait examiner un projet de résolution définitif en fin d'année ou au début de l'année prochaine, et
 3. Demande au Secrétaire général de lui faire rapport sur l'accomplissement de ces formalités lors de sa prochaine session.
-

CE/DEC/9(LXXIX)

Coopération avec le système des Nations Unies

c) Comité mixte de siège

Point 6 c) de l'ordre du jour
(document CE/79/6 c))

Le Conseil exécutif,

Informé des développements intervenus en la matière depuis la dernière session du Conseil exécutif,

1. Prend acte des différents thèmes traités lors de la réunion tenue au siège le 27 octobre 2006, entre les représentants du Gouvernement espagnol et ceux du Secrétariat, notamment en matière de sécurité et de capacité de l'immeuble de siège et de statuts des fonctionnaires de l'OMT en Espagne, et
 2. Demande au Secrétaire général de le tenir informé des résultats des prochaines réunions du Comité de siège.
-

CE/DEC/10(LXXIX)

Programme général de travail**a) Rapport sur la mise en œuvre et sur l'évaluation du programme général de travail pour la période 2006-2007**

Point 7 a) de l'ordre du jour
(document CE/79/7 a))

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport présenté par le Secrétaire général sur l'application du programme général de travail de l'Organisation pour la période 2006-2007 depuis sa soixante-dix-huitième session, rapport approuvé par le Comité du programme à sa trente-et-unième réunion tenue les 24 et 25 octobre 2006,

1. Prend acte avec satisfaction des progrès considérables accomplis au cours des quatre derniers mois dans l'exécution du programme, ainsi que des résultats positifs qui ont été atteints ;
2. Exprime ses remerciements au Secrétariat pour ces réalisations, et

Informé qu'à la même réunion, le Comité du programme a examiné la question de l'évaluation du programme de travail de l'Organisation,

3. Est d'avis qu'une évaluation complète des activités de la période 2006-2007 serait utile pour juger des résultats obtenus par rapport aux objectifs à moyen terme fixés par l'Assemblée générale, et
 4. Demande au Secrétaire général de préparer un rapport à ce sujet et de le lui soumettre après examen, au second semestre de 2007, par le Comité du programme.
-

CE/DEC/11(LXXIX)

Programme général de travail

b) Lignes directrices pour l'élaboration du programme de travail et de budget pour la période 2008-2009 : débat d'orientation et procédure d'élaboration

Point 7 b) de l'ordre du jour
(document CE/79/7 b))

Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance des lignes directrices que le Secrétaire général lui a présentées pour l'élaboration du programme général de travail de l'Organisation pour la période 2008-2009 sur la base des propositions faites par les Membres et des recommandations des divers organes consultatifs dont il a été demandé l'avis, lignes directrices revues et entérinées par le Comité du programme à sa trente et unième réunion,

Rappelant en outre qu'à sa seizième session (Dakar [Sénégal], décembre 2005), l'Assemblée générale a déjà approuvé un cadre de programmation à moyen terme des objectifs et activités de l'Organisation jusqu'en 2010,

1. Charge le Secrétaire général de préparer le projet détaillé de programme et de budget de l'Organisation pour la période biennale en question sur la base du document CE/79/7 b) ;
2. Est d'accord que les dix défis auxquels, selon le Secrétaire général, est confrontée l'Organisation devraient constituer les piliers de l'élaboration du nouveau programme, en cohérence avec les réformes de structure à intervenir au niveau du Secrétariat ;
3. Recommande que le Secrétaire général utilise la création récente du Réseau d'échanges des Nations Unies sur le tourisme (UNTEN), pour faire progresser la coopération, éviter les doubles emplois et assurer la cohérence entre les activités propres de l'OMT et celles d'autres organismes des Nations Unies ;
4. Note que, conformément au paragraphe 3 de l'article 9 de son Règlement intérieur, il est prévu que le Comité du programme se réunira en juin 2007 pour examiner le projet de programme susmentionné avant qu'il ne soit soumis au Comité du budget et des finances et au Conseil lors de sa quatre-vingtième session, et
5. Demande aux Membres qui souhaiteraient encore que leurs suggestions soient prises en considération, de les faire parvenir au Secrétaire général pour le 21 janvier 2007 au plus tard.

.....

CE/DEC/12(LXXIX)

Programme général de travail**a) Cinquième forum international pour les parlementaires et autorités locales**

Point 7 c) de l'ordre du jour
(document CE/79/7 c) et CE/79/7 c) Add.1)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général concernant la tenue du prochain Forum international pour les parlementaires et autorités locales,

Ayant débattu des deux invitations présentées par les Philippines et la Tunisie, dont les deux Gouvernements ont accepté le cahier de charges correspondant à la tenue de ce Forum,

1. Remercie ces deux pays pour leurs offres ;
2. Exprime une spéciale gratitude à l'endroit des Philippines pour accepter que ledit Forum se tienne en Tunisie en vue de permettre une synergie avec la quatre-vingtième du Conseil exécutif qui se tiendrait simultanément ;
3. Décide d'organiser le Cinquième Forum international pour les parlementaires et autorités locales en Tunisie à une date à convenir avec le Secrétaire général, et
4. Demande au Secrétaire général d'étudier la possibilité de tenir aux Philippines en 2008, une réunion des autorités locales d'Asie, notamment celles avec lesquelles l'Organisation maintient déjà des relations de coopération.

.....
CE/DEC/13(LXXIX)**Rapport d'étape sur l'évaluation et la gestion des risques**

Point 8 de l'ordre du jour
(documents CE/79/8 et CE/79/8 Add.1)

Le Conseil exécutif,

Rappelant sa décision 14(LXXVIII) par laquelle il avait approuvé le plan d'action pour l'évaluation et la gestion des risques tel que préparé par le Groupe de travail,

Ayant pris connaissance du rapport préparé par le Secrétaire général sur la mise en œuvre de ce plan d'action,

Ayant également entendu la présentation de M. Frédéric Pierret (France), Président du Groupe de travail,

1. Prend note des différentes activités inscrites dans le plan d'action dont la mise en œuvre a été engagée, notamment en ce qui concerne la préparation à une épidémie humaine de grippe aviaire ;
2. Se félicite de l'extension de ces activités à d'autres types de situations d'urgence concernant le tourisme ;
3. Apprécie des démarches entreprises par Secrétaire général pour rechercher des partenariats extérieurs publics et privés venant compléter les moyens alloués par l'Organisation en matière de prévention des risques et de gestion des crises ;

Ayant également examiné l'additif au rapport principal,

4. Prend note des informations contenues dans ce document en ce qui concerne les différences entre un Groupe de travail et un Comité, organe subsidiaire du Conseil.

.....

CE/DEC/14(LXXIX)

Rapport sur l'état d'avancement du programme ST-EP

Point 9 de l'ordre du jour
(document CE/79/9)

Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance des activités effectuées par le Secrétariat dans le cadre du programme de la réduction de la pauvreté, telles qu'indiquées dans le rapport du Secrétaire général,

1. Se félicite des progrès déjà accomplis dans ce domaine, notamment en matière de sensibilisation des institutions des Nations Unies et des éventuels donateurs pour solliciter leur appui au programme et à la Fondation ST-EP ;
2. Remercie le Gouvernement de l'Italie de sa contribution récente de 650.000 euros pour des activités dans ce domaine dont l'affectation sera décidée en liaison avec les autorités italiennes ;

3. Prend note avec intérêt du renforcement des départements concernés par l'arrivée de nouveaux collaborateurs professionnels, l'un s'inscrivant dans le cadre de la coopération entre l'OMT et la SNV (Pays-Bas) et, l'autre résultant d'un détachement de la part du Ministère français des affaires étrangères ;

Ayant considéré par ailleurs les activités de la Fondation ST-EP, également énumérées dans ledit rapport,

4. Renouvelle sa satisfaction en ce qui concerne le financement de six projets pour l'Équateur, l'Éthiopie, la Guinée, le Kenya, le Viet Nam et un groupe de neuf pays d'Afrique occidentale, tel qu'approuvé par le comité directeur de la Fondation lors de sa dernière réunion tenue à Quito ;
5. Prend également acte que le financement d'une nouvelle série de projets sera prochainement décidé par le Comité directeur lors de sa prochaine réunion ;

Ayant également examiné la partie relative à l'exécution des projets ST-EP,

6. Apprécie les résultats obtenus, notamment au moyen :
 - a) de l'élaboration des principes directeurs et des conditions requises pour l'exécution des projets ;
 - b) des efforts faits en vue de l'unification de toutes les activités ST-EP, ce pour quoi le comité directeur de la Fondation rédigera les principes directeurs appropriés ;
7. Remercie les pays contribuant à l'initiative ST-EP et appelle les autres ainsi que les institutions financières multilatérales compétentes à les rejoindre, et
8. Demande au Secrétaire général de continuer à lui rendre compte lors de ses prochaines sessions, des progrès réalisés dans le cadre du programme ST-EP.

.....
CE/DEC/15(LXXIX)

Membres affiliés

a) Rapport du Président

Point 10 de l'ordre du jour
(document CE/79/10 a))

Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance du rapport du Président des Membres affiliés de l'OMT,

1. Remercie le Président pour sa présentation ;

2. Exprime sa satisfaction au sujet de la consolidation de la nouvelle structure du Secrétariat des Membres affiliés et de la meilleure coordination désormais établies avec les autres unités du Secrétariat ;
3. Prend note des activités menées dans le cadre du programme de travail, en collaboration avec les Membres affiliés, qui contribuent à l'incorporation dans le programme général de travail de l'Organisation des points de vue, des besoins et des préoccupations du secteur non gouvernemental concernant des thèmes essentiels pour l'évolution du secteur du tourisme comme la durabilité et la réduction de la pauvreté et le développement de nouveaux produits touristiques ;
4. Appuie le Secrétariat des Membres affiliés dans sa volonté de favoriser la collaboration entre secteurs public et privé du tourisme en tenant le 30 novembre 2006 à Porto Alegre, au Brésil, la Conférence sur le partenariat public-privé, dans le cadre du Forum mondial du tourisme ;
5. Se déclare satisfait de la parution sous peu de l'étude sur le poids économique du tourisme de réunions, dont l'initiative revient au Conseil professionnel et au département Statistiques et Mesure économique du tourisme, avec la collaboration de plusieurs Membres affiliés ;
6. Félicite le Secrétariat des Membres affiliés de sa décision d'engager une nouvelle étude sur le partenariat entre les secteurs public et privé pour rendre plus efficace le marketing des destinations touristiques ;
7. Félicite également ce Secrétariat pour ses efforts visant à attirer de nouveaux Membres affiliés, ainsi que pour la conception d'une stratégie qui permettra de renforcer la qualité de ces Membres et contribuera à étoffer leur rôle au sein de l'Organisation, et l'encourage à poursuivre dans cette voie, et

Ayant entendu l'appui apporté par la délégation du Canada au projet proposé par les Membres affiliés de l'Organisation,

8. Accueille favorablement l'importante initiative lancée par le Conseil des destinations et son Président, pour l'amélioration de la qualité des destinations touristiques au moyen de la création, à Montréal, d'un Centre d'excellence des destinations, avec la participation d'organismes publics et privés et l'appui financier tant du Gouvernement fédéral du Canada que de celui du Gouvernement provincial du Québec.
-

CE/DEC/16(LXXIX)

Membres affiliés**b) Rapport du Sous-Comité pour l'examen des candidatures
à la qualité de Membre affilié**Point 10 b) de l'ordre du jour
(document CE/79/10 b))

Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance du rapport de son Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié, qui s'est réuni le 20 novembre 2006,

1. Prend note de la désignation du Saint-Marin comme Président du Sous-Comité ;
2. Fait siennes les recommandations du Sous-Comité ;
3. Décide de présenter à la dix-septième session de l'Assemblée générale les candidats suivants à la qualité de Membre affilié :
 - BROCK UNIVERSITY (Canada)
 - CÁMARA OFICIAL DE COMERCIO, INDUSTRIA Y NAVEGACIÓN DE LA PROVINCIA DE MÁLAGA (Espagne)
 - FUNDACIÓN MUNICIPAL "TURISMO PARA CUENCA" (Équateur)
 - INSTITUTO DISTRITAL DE CULTURA Y TURISMO (Colombie)
 - INSTITUTO MUNICIPAL DE TURISMO (IMTUR) DEL AJUNTAMENT DE PALMA DE MALLORCA (Espagne)
 - INSTITUTO PARA LA CALIDAD TURÍSTICA ESPAÑOLA – ICTE (Espagne)

.....
CE/DEC/17(LXXIX)**Structure de la dix-septième session de l'Assemblée générale**Point 11 de l'ordre du jour
(document CE/79/11)

Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance du rapport du Secrétaire général,

Ayant également entendu les paroles d'invitation et de bienvenue de la délégation colombienne,

1. Partage les réflexions du Secrétaire général de rendre la structure de l'Assemblée plus compacte afin de permettre une meilleure participation des Ministres et hautes personnalités aux réunions de l'organe suprême de l'Organisation ;
 2. Décide d'adopter cette nouvelle structure divisée en deux segments, l'un technique et l'autre ministériel, et
 3. Prend note que la dix-septième session se tiendra, comme prévu à Cartagena de Indias (Colombie), du 22 au 29 novembre 2007.
-

CE/DEC/18(LXXIX)

Élection du Bureau du Conseil pour l'année 2007

Point 12 de l'ordre du jour
(document CE/79/12)

Le Conseil exécutif,

Ayant à l'esprit les dispositions de l'article 5 de son Règlement intérieur,

Ayant examiné le document correspondant à la candidature de la Tunisie pour un second mandat au poste de Président,

1. Décide de réélire la Tunisie à la fonction de Président du Conseil et d'élire, respectivement aux fonctions de Vice-Présidents pour l'année 2007, l'Argentine et la Hongrie ;
 2. Remercie S.E. M. Tijani Haddad de l'intention qu'il a annoncée d'assurer à nouveau personnellement la présidence en 2007, compte tenu de l'intérêt qu'il porte à l'Organisation et à ses activités ;
 3. Demande aux États élus à la Vice-Présidence, conformément aux dispositions de l'article 5.4 de son Règlement intérieur, de communiquer au Secrétaire général le nom des personnes qu'ils auront désignées pour exercer ces fonctions, et
 4. Rend un hommage particulier aux Vice-Présidents sortants (Équateur et Portugal) pour la qualité du travail qu'ils ont accompli au bénéfice de l'Organisation dans l'exercice de leurs fonctions.
-

CE/DEC/19(LXXIX)

Lieu et dates de la quatre-vingtième session du Conseil

Point 13 de l'ordre du jour
(document CE/79/13)

Le Conseil exécutif,

Ayant à l'esprit les dispositions arrêtées lors de sa dernière session concernant les conditions d'invitation et de tenue de ses sessions,

Ayant pris note de l'offre de la Tunisie pour accueillir sa prochaine session et en ayant débattu,

1. Décide d'accepter cette offre généreuse, et de tenir sa quatre-vingtième session en Tunisie, en liaison avec le Forum international pour les parlementaires et autorités locales dont la tenue a été prévue à la décision 12(LXXIX) ci-dessus ;
2. Charge le Secrétaire général d'en fixer la date en consultation avec le Gouvernement tunisien, et
3. Prend note de la candidature de la République de Corée pour accueillir une de ses sessions de l'année 2008, afin de permettre aux Membres de visiter, à cette occasion, le siège de la Fondation ST-EP à Séoul.

.....
CE/DEC/20(LXXIX)

Remerciements au pays hôte

Le Conseil exécutif,

Ayant mené à bien les travaux de sa soixante-dix-neuvième session dans des conditions favorables mises à sa disposition par le pays hôte de la session,

1. Exprime sa gratitude la plus sincère au Gouvernement de l'Algérie pour cette manifestation de soutien à l'OMT et à ses Membres ;
2. Se sent honoré de l'intérêt porté par S. E. M. Abdelaziz Belkhadem, chef du Gouvernement algérien à cette réunion, dont il a été informé des conclusions par le Secrétaire général, et

3. Remercie chaleureusement S.E. M. Noureddine Moussa, Ministre du tourisme, M. Djamel Kouidrat, Secrétaire général, M. Abdelkader Gouti, Directeur de la coopération et de la communication, et l'ensemble de leurs collaborateurs pour leur aimable hospitalité envers les délégations présentes à cette session du Conseil et pour leur avoir permis d'apprécier les traditions culturelles et les attractions touristiques de la ville d'Alger.
-

4. LISTE DE PARTICIPANTS

Étaient présents à la soixante-dix-neuvième session du Conseil exécutif :

- 1) les délégués des membres ci-après du Conseil : Algérie, Allemagne, Argentine, Botswana, Canada, Croatie, Équateur, Espagne, Éthiopie, Guinée, Hongrie, Indonésie, Iran, Italie, Mali, Nigéria, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, République de Corée, Saint-Marin, Sénégal, Seychelles, Tunisie et Turquie ;
- 2) le Président de la Commission de l'OMT pour l'Afrique (Nigeria) ;
- 3) le Président de la Commission de l'OMT pour les Amériques (Brésil) ;
- 4) le Président de la Commission de l'OMT pour l'Asie de l'Est et le Pacifique (Chine) ;
- 5) l'Observateur permanent auprès de l'OMT (Saint-Siège) ;
- 6) le représentant des Membres affiliés (North Course /RCI Global Vacation Network (RCI GVN)) ;
- 7) en tant qu'observateurs, les représentants des États Membres suivants de l'OMT : Afrique du Sud, Colombie, Égypte, Érythrée, France, Kazakhstan, République-Unie de Tanzanie,
- 8) le Président du Comité du budget et des finances (Argentine), et
- 9) le Directeur général de la Fondation ST-EP, en tant qu'observateur.